



Le Groupe de réflexion sur l'éthique sociale est né à Bruxelles en 1998, à l'initiative d'un groupe de personnes catholiques. Son objectif est d'approfondir l'aspect éthique des problèmes politiques, économiques et sociaux dans un contexte européen. Il s'agit de recueillir les inspirations qui viennent de l'enseignement social de l'Église pour trouver des chemins sur lesquels orienter les débats socio-politiques vers des solutions qui mettent en valeur la personne et la solidarité entre groupes sociaux. Depuis 2008, à Liège le Groupe « Éthique sociale » organise des déjeuners-débats ouverts à la confrontation avec d'autres courants de pensée. Les invitations aux réunions sont étendues à tous ceux qui le désirent et qui le demandent par e-mail. Le groupe s'est désormais associé au Cercle universitaire de l'Union des étudiants catholiques de Liège pour organiser ses rencontres dans le cadre de l'Alma Mater liégeoise.

LES DROITS DE L'HOMME EN PÉRIL

DIALOGUE ENTRE RELIGIONS ET PHILOSOPHIES NON CONFESSIONNELLES

Ce cycle est organisé avec le concours du Forum de conférences « Calpurnia »

L'objectif du programme 2012-2013 est de réfléchir sur l'origine des droits de l'homme. Quelles ont été les grandes étapes de leur formulation? Que révèlent les changements successifs dans ces formulations? S'en dégage-t-il une vision universaliste de l'homme et de ses droits ou, au contraire, une vision relative et fluctuante? Nous tenons pour acquis que le fondement de toute société bien ordonnée et féconde, c'est le principe que tout être humain est une personne, c'est-à-dire une nature douée d'intelligence et de volonté libre. Par-là même il est sujet de droits et de devoirs, découlant les uns et les autres, ensemble et immédiatement, de sa nature: aussi sont-ils universels, inviolables, inaliénables (*Pacem in Terris*, n. 9)

Les réunions ont lieu aux dates indiquées de 18h00 à 20h00 à la Salle des professeurs dans le bâtiment du Rectorat de l'Université de Liège, Place du 20 Août, 7, 1^{er} étage (accès par l'entrée principale)

Horaire : apéritif à 18h00 ; exposé suivi d'un lunch-débat : de 18h15 à 20h00.

(P.A.F : 10 € par réunion). Inscription obligatoire par e-mail info@ethiquesociale.org trois jours à l'avance.

2012-2013

			2012-2013
Mardi	4	Décembre	DES DROITS DE L'HOMME, POUR QUOI FAIRE ? UNE APPROCHE PHILOSOPHIQUE - par <i>Xavier DIJON -S.J., professeur ordinaire ém. Faculté de droit, Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix de Namur.</i> - Comment baliser la réflexion à mener sur les droits de l'homme ? On propose ici, d'abord, un survol historique de leur évolution (fluctuante) dans le temps pour poser, ensuite, la question, - davantage philosophique-, de leur universalité (contestée) dans l'espace, confronter, enfin, cette figure juridique rationnelle aux convictions de la foi religieuse, en particulier chrétienne.
Mercredi	30	Janvier	LE RÔLE DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES ET L'ÉMERGENCE D'UNE ÉTHIQUE NOUVELLE par <i>ANNE-MARIE LIBERT, Licenciée en philosophie, licenciée en sciences religieuses. Chargée de cours en philosophie au séminaire de Namur</i> - Sous couvert de promotion des droits de l'homme, l'ONU et d'autres institutions internationales promeuvent une "éthique" nouvelle que l'on voudrait normative pour la planète toute entière. Cette éthique véhicule des conceptions inacceptables au nombre desquelles idéologie du <i>gender</i> constitue un des éléments majeurs.
Mercredi	27	Février	LES DROITS DE L'HOMME ET LA FAMILLE par <i>Michel GHINS, professeur Université Catholique de Louvain. Institut Supérieur de Philosophie.</i> - Les droits de l'homme sont aujourd'hui invoqués pour modifier la notion traditionnelle de la famille : "droits reproductifs", mariage homosexuel, adoption par des couples homosexuels... Doit-on considérer que ces applications nouvelles entrent dans la cohérence des droits de l'homme ou que, au contraire, elles les dénaturent?
Mardi	19	Mars	LES DROITS DE L'HOMME AU DÉFI DES PROGRÈS SCIENTIFIQUES ET MÉDICAUX – table-ronde par <i>VINCENZO D'ORIO, Doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Liège, et BERNARD ARS, Président de la Société Médicale Belge de Saint Luc.</i> Modérateur : <i>PAOLO SIMONI de la Faculté de Médecine de l'Université de Liège.</i> Les progrès scientifiques (nouvelles technologies) et médicaux (avancées biomédicales) ont-ils modifié la donne au point de nécessiter un réajustement des droits de l'homme? Quels sont ces progrès et en quoi constituent-ils des changements dont il faudrait tenir compte au niveau de la formulation des droits de l'homme?
Mercredi	24	Avril	LES DIX COMMANDEMENTS ET LES DROITS DE L'HOMME : UNE ANNONCE EN COLLABORATION – entretien entre <i>MGR ANDRÉ-JOSEPH LEONARD, Archevêque de Malines-Bruxelles et M. ALBERT GUIGUI, Grand Rabbín de Belgique</i>
Mercredi	29	Mai	UNE COMPARAISON ENTRE LES DIFFÉRENTES DÉCLARATIONS DE DROITS DES DIVERSES CULTURES (Déclarations islamique, africaine, orthodoxe) par <i>CHANTAL DELSOL, professeur de philosophie politique à l'université de Paris-Est, et membre de l'Institut.</i> Une certaine sacralisation des Droits de l'homme en Occident a provoqué des Déclarations aussi des pays musulmans, africains et de l'Église orthodoxe russe.
Mercredi	(19) à confirmer	Juin	ÉCLIPSE DE DIEU, ÉCLIPSE DE L'HOMME par <i>RÉMY BRAGUE, professeur ordinaire l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne et à la Ludwig-Maximilian Universität de Munich. Membre de l'Institut, prix de philosophie 2012 de la Fondation Ratzinger-Benoît XVI</i>